

M. l'Orateur: Je dirai au député qu'il n'y a vraiment pas là matière à poser la question de privilège. La présidence donnera la parole au député de Vancouver-Kingsway après l'avoir donnée au député d'Athabasca.

* * *

AFFAIRES INDIENNES

NORD-EST DE L'ALBERTA—LES ALLÉGATIONS DU MINISTRE QUANT AU CHANTAGE EXERCÉ PAR LES AUTOCHTONES

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Monsieur l'Orateur, ma question s'adressait au premier ministre mais, comme il ne travaille qu'à temps partiel et qu'il a quitté la Chambre, je le poserai au premier ministre suppléant. Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien exposait-il une nouvelle politique gouvernementale de confrontation plutôt que de consultation lorsqu'il a dit à la télévision hier soir que les Indiens du Nord-Est de l'Alberta essayaient de faire chanter le gouvernement pour atteindre leurs objectifs sociaux?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, le premier ministre n'est pas en Chambre parce qu'il doit rencontrer le premier ministre de Malaisie. Je me bornerai à dire pour l'instant que j'attirerai l'attention du premier ministre sur la question, mais je doute beaucoup que les propos du député traduisent les vues du ministre.

M. Yewchuk: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au premier ministre suppléant. Comme le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien n'a pu résoudre de façon satisfaisante la question qui préoccupe le Nord-Est de l'Alberta, le premier ministre songe-t-il à apporter lui-même une aide à cette région?

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, puis-je demander au leader du gouvernement à la Chambre quels seront les travaux de la Chambre aujourd'hui, demain et la semaine prochaine, dans la mesure où on peut les prévoir?

L'hon. M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, nous revenons aujourd'hui sur la réforme fiscale...

Des voix: Bravo!

L'hon. M. MacEachen: ... que nous continuerons d'étudier demain. J'aimerais dire quelques mots relativement au bill C-244. Mes conversations avec les partis de l'opposition se poursuivent. A ce sujet, j'informe la Chambre que si nous ne pouvons nous mettre d'accord avec l'opposition pour en terminer mardi prochain, ce qui mettrait fin, la semaine prochaine, au débat sur le bill C-244, le gouvernement n'en poursuivra pas plus avant le débat

pendant cette session et effectuera mardi le versement prévu par la loi sur les réserves provisoires de blé à la Commission du blé. J'espère rencontrer dans la soirée mes homologues d'en face afin d'en discuter.

Des voix: Bravo!

M. Baldwin: Monsieur l'Orateur, j'allais demander au ministre s'il ne simplifierait pas les choses en muselant certains de ses collègues, tant du haut que du bas échelon, au lieu de quoi je lui demande s'il consultera le ministre chargé de la Commission du blé pour déterminer dans quelle mesure le gouvernement est disposé à examiner ma proposition très raisonnable d'hier après-midi au cours d'un débat, proposition qui semble jouir d'un certain appui de ce côté-ci de la Chambre de même que de la part des Prairies.

M. l'Orateur: A l'ordre. Cette question n'est plus recevable car la période des questions est expirée. Elle se rapportait aux travaux de la Chambre, mais il ne convient pas que nous prolongions la période des questions.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Étant donné que c'est le moment de la semaine où l'on annonce à la Chambre ses travaux futurs et étant donné que le ministre a déclaré qu'il allait rencontrer les leaders de l'opposition au sujet du bill C-244, puis-je exprimer l'espoir que, lors de cette rencontre, il les avisera des modifications que le gouvernement est disposé à apporter.

M. l'Orateur: A l'ordre. Passons à l'ordre du jour.

• (3.40 p.m.)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

La Chambre reprend l'étude, interrompue le vendredi 1^{er} octobre, de la motion de l'hon. M. Gray (au nom de M. Benson): Que le bill C-259, modifiant la loi de l'impôt sur le revenu, effectuant certains changements et introduisant certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé au comité plénier, et de la proposition d'amendement de l'hon. M. Lambert (Edmonton-Ouest) (page 7763).

M. James Hugh Faulkner (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, je suis très heureux de participer à ce débat, spécialement en ce qui a trait à l'amendement proposé par le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert). Je commencerai par le texte de l'amendement sur lequel je ferai quelques observations. Cet amendement exprime une profonde inquiétude et met en relief les trois questions suivantes: les niveaux inacceptables d'inflation, la persistance du chômage et le marasme industriel. Le chômage est un problème qui nous préoccupe tous et je l'aborderai plus tard. Mais la motion traite également de ce qu'elle appelle des niveaux inacceptables d'inflation.